

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Octobre 2008 : légère hausse du chômage

Le taux de chômage dans le canton de Vaud se fixe à 3.9% à la fin du mois d'octobre 2008, progressant ainsi de 0.1 point. Cette hausse concerne toutes les classes d'âge, excepté les jeunes chômeurs de moins de 20 ans qui voient leurs effectifs diminuer.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) s'élève à 12'841, soit 316 personnes de plus que le mois précédent (\pm 2.5%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) enregistre quant à lui une augmentation de 446 personnes (\pm 2.5%) atteignant ainsi le seuil des 18'000. En comparaison annuelle, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a progressé respectivement de \pm 1.3% et \pm 2.2%. Le taux de chômage se chiffrait alors à 3.8%, soit 0.1 point de moins qu'à fin octobre 2008.

Par rapport au mois de septembre 2008, les effectifs de chômeurs de sexe masculin et d'origine étrangère ont augmenté de 241 et 333 personnes. Cette progression saisonnière du nombre de chômeurs touche la plupart des branches économiques, notamment l'hôtellerie-restauration (+133 chômeurs) et la construction (+61).

Dans toutes les classes d'âge, on observe en octobre une augmentation du nombre de chômeurs, à l'exception des moins de 20 ans qui enregistrent un repli de près de 6%

(-26 chômeurs). Par ailleurs, les "employés de commerce, de bureau, comptables" font partie des rares groupes de professions qui profitent d'une baisse du nombre de chômeurs (-33). Relevons qu'une diminution des effectifs dans cette catégorie n'avait plus été observée depuis mai 2008.

Par rapport au mois dernier, seul le district du Jura - Nord vaudois connaît un recul de son taux de chômage (-0.1 point). En termes d'effectifs, les plus fortes hausses sont constatées dans les districts de Lausanne (+159 chômeurs) et Riviera-Pays-d'Enhaut (+90) qui voient leur taux s'établir respectivement à 5.3% et 3.9%.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 novembre 2008

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)